



Publié
par le

Info-Fourrage

Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Le mot du Président

Les fourrages, source de diversification



On dit qu'il n'y a pas de hasard, ça semble être le cas pour le foin de commerce. Alors que la relative abondance des fourrages au Québec crée un climat plutôt morose pour le marché du foin, la tendance haussière du prix des grains et oléagineux se poursuit. On a vite

fait de ramener le foin à la culture des pauvres et on est déjà prêt à labourer nos prairies et les refouler sur les champs les moins productifs. Est-ce qu'on ne voit pas plus loin que le bout de son champ? N'est-ce pas plutôt une occasion de voir au-delà du très court terme et de poser les pierres de la diversification?

Quand on parle d'une forte demande pour le foin et de prix forts, on se fait dire « Mais voyons donc, il y en a plein les granges et ça bouge pas ». Pourtant, le numéro d'août 2007 de *Hay and Forage Growers* titrait: « *Severe hay shortage* ». L'offre de foin ne suffit pas à la demande. Est-ce une coïncidence? Agriculture et Agroalimentaire Canada a mis en ligne un Guide pour l'exportation des fourrages aux États-Unis (http://ats.agr.gc.ca/us/4373_f.htm). En plus d'y retrouver des informations très pertinentes pour développer les marchés, on y retrouve des statistiques confirmant l'immense marché qui est à nos portes. Plus récemment, lors d'une rencontre à Red Deer en Alberta, les membres de l'industrie des fourrages montraient de l'enthousiasme vis-à-vis des marchés d'exportation au Japon, en Corée, au Moyen Orient et aux États-Unis.

Une distraction qui nous détourne des grains? Plutôt qu'un hasard, ne devrait-on pas y voir que les plantes fourragères peuvent côtoyer les grandes cultures comme *cultures commerciales*? C'est nécessaire de

Dans ce numéro ...

- 1 Le mot du Président
- 2 Demi-journée d'information scientifique sur les fourrages
- 3 Assemblée générale annuelle du CQPF
- 4 La fétuque élevée aime le Nord ...
- 6 Production et utilisation de foin à faible DACA en conditions réelles d'exploitation : Les résultats
- 9 Concours de photos
- 10 Les mots et les maux des plantes fourragères
- 11 La recherche en bref
- 12 Foin de commerce : de la production au marché

le faire du strict point de vue agronomique mais c'est également nécessaire du point de vue de la diversification des économies régionales. La demande est là. Il faut faire comme dans les grains: produire de la qualité, investir dans les infrastructures, avoir des gens qui y croient. Aller à contre-courant s'avère souvent une bonne stratégie pour occuper un espace laissé vacant. Une excellente base de production existe. Saurons-nous mettre un peu d'organisation dans une production que l'on maîtrise bien ou écouter le chant des sirènes? Nous aurons alors oublié un élément important de toute économie, encore plus en agriculture: la diversification.

Profitez de l'assemblée générale annuelle du CQPF du 19 février 2008 pour venir rencontrer vos collègues et discuter de ces idées et bien d'autres. Venez prendre une part active aux orientations et activités de votre organisation. Nous vous y attendons en grand nombre. L'assemblée générale annuelle du CQPF sera suivie d'un après-midi d'échanges scientifiques et techniques sur les fourrages (voir détails à la page 2). Au nom du CQPF, je vous souhaite une très bonne année 2008. 🌻

Germain Lefebvre, agr., Agro-Bio Contrôle Inc.
Président, Conseil Québécois des Plantes Fourragères

DEMI-JOURNÉE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE SUR LES FOURRAGES

Organisée conjointement par le Comité des plantes fourragères du CRAAQ
et le Conseil Québécois des Plantes Fourragères (CQPF)

Mardi, le 19 février 2008

Hôtel Le Victorin (Le Colibri)
19 boul. Arthabaska Est, Victoriaville

PROGRAMME

Animateur: Yves Castonguay, vice-président du Comité des plantes fourragères du CRAAQ

- | | |
|---|--|
| <p>13h20 Mot d'ouverture: Gaëtan Tremblay, président du Comité des plantes fourragères du CRAAQ.</p> <p>13h30 Composition minérale et digestibilité de la fléole récoltée à différents stades de développement. Sophie Pelletier¹, Gaëtan Tremblay¹, Gilles Bélanger¹, Philippe Seguin², Raynald Drapeau³, Guy Allard⁴. ¹AAC, Québec, ²Université McGill, Campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue, ³AAC, Normandin, et ⁴Université Laval, Québec.</p> <p>13h45 Un foin de fléole à faible DACA améliore l'homéostasie du calcium chez la vache en période de transition. Gaëtan Tremblay¹, Greg Penner², Tracy Dow³ et Masahito Oba². ¹AAC, Québec, ²University of Alberta, Edmonton, et ³Alberta Agriculture and Food, Lethbridge.</p> <p>14h00 Valeur nutritive et rendement de vieilles prairies de fléole des prés. Gilles Bélanger, Gaëtan Tremblay et Danielle Mongrain. AAC, Québec.</p> <p>14h15 Fertilisation azotée de prairies avec des lisiers porcins déphosphatés au Mg. Gaëtan Parent¹, Gilles Bélanger¹, Noura Ziadi¹, Roger Lalande¹, Jean-Pierre Deland², Jean Laperrière². ¹AAC, Québec, et ²Norsk Hydro Canada Inc., Bécancour, Québec.</p> | <p>14h30 Utilisation de l'énergie solaire pour le séchage de foin en petites balles : Phase I : Conception et évaluation du système. Jocelyn Marceau. MAPAQ, Québec.</p> <p>14h45 Pause</p> <p>15h10 Utilisation de l'énergie solaire pour le séchage du foin en petites balles : Évaluation du séchage dans deux types de grange. André Amyot¹ et Jocelyn Marceau². ¹IRDA, Deschambault, et ²MAPAQ, Québec.</p> <p>15h25 Des plantes fourragères pour la production de méthane. Philippe Savoie¹, Daniel Babineau², Gaëtan Parent¹, Gilles Bélanger¹ et Daniel Massé³. ¹AAC, Québec, ²Groupe EBI, Berthierville, et ³AAC, Sherbrooke.</p> <p>15h40 Mesure de la teneur en eau en continu durant le séchage du foin en balles. Étienne Cormier¹ et Philippe Savoie². ¹Université Laval, Québec, et ²AAC, Québec.</p> <p>15h55 Fractionnement de la fibre de maïs pour servir comme fourrage, bioénergie et biomatériau. Luc D'Amours¹ et Philippe Savoie². ¹Université McGill, Campus Macdonald, Sainte-Anne-de-Bellevue, et ²AAC, Québec. ♣</p> |
|---|--|

N.B. Des comptes rendus seront disponibles sur place. Il n'y a pas de frais d'inscription pour cette journée.

Assemblée générale annuelle du Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Ne manquez pas l'assemblée générale annuelle du CQPF qui se tiendra mardi, le **19 février 2008**, à l'Hôtel Le Victorin, 19 boul. Arthabaska Est, Victoriaville. Tous les membres du CQPF sont invités.

Inscription et café - 8h30

Assemblée générale annuelle (9h00 - 12h00)

Ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue, ouverture de la réunion (G. Lefebvre)
- 2- Présentation des membres du C.A. (G. Lefebvre)
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour (G. Lefebvre)
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 février 2007 (R. Michaud)
- 5- Suites au procès-verbal (G. Lefebvre)
- 6- Rapport du président (G. Lefebvre)
 - activités, correspondance, etc...
- 7- Rapport des comités
 - Recrutement et activités (P. Savoie)
 - Publication (G. Bélanger)
 - Finances (G. Allard)
- 8- Rapport des examinateurs (G. Tremblay et L. Couture)
- 9- Activités nationales
 - Nouvelles du CHA
- 10- Activités 2008 - Journée champêtre (P. Savoie)
- 11- Table filière (J.Y. Cloutier)
- 12- Projets du CQPF
 - Guide d'accompagnement sur la production de foin de commerce: la conclusion
- 13- Formations
 - Produire du foin de commerce: est-ce rentable? *Producteurs*
 - Foin de commerce: de la production au marché *Intervenants*
- 14- Chronique du CQPF
- 15- Résolutions et questions
- 16- Concours de photos
- 17- Divers
- 18- Élection de membres au conseil d'administration
- 19- Élection des examinateurs internes pour 2008
- 20- Levée de la réunion

L'après-midi sera consacré à des présentations scientifiques et techniques sur les plantes fourragères (programme en page 2). ☘

Réal Michaud, Secrétaire du CQPF

Le Conseil d'administration du CQPF - 2007

Germain Lefebvre, président
Agro-Bio Contrôle Inc.

Jean-Yves Cloutier, vice-président
Semican Inc.

Dominique Jobin, vice-président
William Houde Inc.

Réal Michaud, secrétaire
Agric. et Agroalimentaire Canada

Guy Allard, trésorier
Université Laval

Rénald Bourgeois, directeur
La Terre de Chez Nous

Marc-André Chagnon, directeur
Producteur agricole

Francis Daris, directeur
Meunerie Cacouna

Raynald Drapeau, directeur
Agric. et Agroalimentaire Canada

Daniel Laplante, directeur
Semences Maska Inc.

Huguette Martel, directrice
MAPAQ, Estrie

Jean-Claude Plourde, directeur
Producteur agricole

Robert Reeb, directeur
Producteur agricole

Claude Roger, directeur
La Coop fédérée

Philippe Savoie, directeur
Agric. et Agroalimentaire Canada

**Bonne, Heureuse et
Prospère Année
2008
à tous(tes) nos
lecteurs
et lectrices**

La féтуque élevée aime le Nord ...

PAR RAYNALD DRAPEAU

Les premiers essais sur la fétuque élevée dans les régions agricoles du Moyen-Nord ont été effectués dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au début des années 1990. Les résultats fragmentaires laissaient présager une productivité intéressante jumelée à une bonne persistance. Depuis 1993, plusieurs essais au champ, avec la fétuque élevée en monoculture ou en association, ont été réalisés afin de déterminer le potentiel quantitatif et qualitatif de cette espèce. Cet article se veut un bref exposé des observations et résultats obtenus de ces essais.

La fétuque élevée est une graminée qui possède de courts rhizomes et forme un gazon dense et ferme. Son système racinaire est abondant et profond, semblable à celui du brome inerme. La fétuque élevée est adaptée à une vaste gamme de conditions de sols et de climats. Elle tolère les sols humides et de brèves périodes d'inondation, mais elle est également tolérante à la sécheresse et à de fortes chaleurs.

Persistance

La fétuque élevée a présenté une bonne persistance suite aux nombreuses régies de coupes imposées au cours de cette période d'essais. Les seuls dommages hivernaux ont été observés aux hivers 1998-1999 et 2006-2007, surtout sur les parcelles qui avaient été fauchées à l'automne précédent. Plusieurs cultivars ont été ensemencés au cours de ces essais. Ce sont les cultivars recommandés Courtenay et Kokanee qui ont, dans l'ensemble, été les plus productifs et persistants.

Rendement

C'est sous une régie à deux coupes que le rendement en matière sèche (MS) a été le plus élevé. Ainsi, nous avons obtenu, sur une moyenne de trois années de production, un

rendement moyen annuel de plus de 6,5 T/ha de MS sous régie à deux coupes et près de 6,0 T/ha de MS sous régie à trois coupes. En comparaison, nous avons obtenu 5,8

T/ha de MS avec les cultivars témoins chez la fléole des prés sous régie à deux coupes et de 5,5 T/ha de MS chez le dactyle sous régie à trois coupes. Les rendements les plus faibles étaient obtenus avec une régie de coupes multiples.

La fétuque élevée possède un bon potentiel d'accumulation de MS en fin d'été et à l'automne. Au 30 septembre, avec des périodes d'accumulation de MS débutant entre le 17 et le 25 juillet, un taux moyen quotidien d'accumulation de

(Suite page 5)



Tableau 1. Concentration en protéines brutes et fibre ADF de la fétuque élevée sous régie à trois et quatre coupes.

	Coupe 1	Coupe 2	Coupe 3	Coupe automnale
3 coupes				
Stade/période de coupe	Début épiaison	7 semaines		30 septembre
Protéines brutes (% MS)	18,9	14,9		18,9
ADF (% MS)	28,4	31,4		27,3
4 coupes				
Stade/période de coupe	Début épiaison	30 jours	30 jours	30 septembre
Protéines brutes (% MS)	18,9	20,5	22,4	19,6
ADF (% MS)	28,4	29,3	26,6	26,6

Moyenne de huit cultivars, deux semis et deux années de production par semis.

63 kg/ha de MS a été obtenu avec des valeurs minimales et maximales respectives de 45 et 85 kg/ha, pour un rendement moyen de près de 4 T/ha de MS. Lorsque la période d'accumulation débutait le première semaine d'août, le taux moyen quotidien était de 45 kg/ha de MS avec des valeurs minimales et maximales respectives de 36 et 56 kg/ha. Ainsi, avec une bonne régie, des rendements élevés sont possibles à l'automne pour permettre des rendements annuels de 8 à 10 T/ha de MS en première et deuxième année de production.

En association avec le trèfle rouge, la fétuque élevée a fourni les plus hauts rendements en MS à chacune des trois années de production dans un essai réalisé à Kapuskasing et à Normandin.

Valeur nutritive

La fétuque élevée a produit un fourrage de qualité. Sous coupes multiples simulant la paissance (5 coupes par année), elle a produit un fourrage dont la teneur moyenne en protéine brute (trois semis et de trois années de production par semis) a été de 24,4 %, alors que celle de la fibre ADF était de 27,7 %. Dans une autre étude, la concentration en protéines

brutes a augmenté avec le nombre de coupes annuelles, tandis que celle de la fibre ADF est demeurée sous le seuil des 30 % (Tableau 1).

Leçons à retenir

- La fétuque élevée est une graminée non remontante (tiges reproductrices qu'à la première coupe), permettant une grande souplesse d'exploitation.
- Cette graminée possède une forte capacité à maintenir un bon peuplement à travers les années.
- Un rendement moyen en foin, sur trois années de production, de plus de 6.5 T/ha de matière sèche a été obtenu avec des coupes avant septembre.
- La valeur nutritive du fourrage de la fétuque élevée, estimée par les concentrations en protéines brutes et en fibre ADF, était excellente.
- La fétuque élevée possède un bon potentiel d'accumulation de matière sèche en fin d'été et à l'automne.
- Avec une bonne régie, des rendements très élevés sont obtenus à l'automne. Ceci permet d'avoir des rendements annuels de

8 à 10 T/ha de matière sèche en première et deuxième année de production.

- Globalement, la qualité nutritionnelle du fourrage produit en automne est très bonne avec une teneur moyenne en protéines brutes supérieure à 12% et une concentration moyenne en fibre ADF aux alentours de 30%.
- En association avec le trèfle rouge, la fétuque élevée a produit les plus hauts rendements moyens à chacune des trois années de production à Kapuskasing et à Normandin.

Pour en savoir davantage sur la fétuque élevée, vous pouvez consulter « Les plantes fourragères », un guide de production du CRAAQ. Les cultivars de fétuque élevée recommandés au Québec se trouvent dans « Recommandations de plantes fourragères 2007-2008 », un document disponible sur Agri-Réseau. 🌱

Raynald Drapeau est chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada à Normandin.

Production et utilisation de foin à faible DACA en conditions réelles d'exploitation : Les résultats

PAR SOPHIE LAVALLÉE

Dans un article publié dans le deuxième numéro d'Info-Fourrage de 2006, nous avons présenté la première partie des résultats de la production d'un foin à faible différence alimentaire cations anions (DACA) au moyen d'une fertilisation chlorée. Le présent article présente la suite des résultats concernant l'utilisation de ce foin par des vaches en période de transition pré-vêlage, de son efficacité et de l'évaluation technico-économique.

À titre de rappel, la production d'un foin chloré est un moyen de diminuer la DACA de la ration et, ainsi, de prévenir la fièvre du lait. Dans le cadre du programme de fermes pilotes de Novalait, une mise à l'échelle en conditions réelles d'exploitation a été réalisée en 2006, et ce, chez dix entreprises laitières

des régions de la Montérégie et du Centre-du-Québec.

Utilisation et efficacité du foin chloré

Lors de l'été 2006, la récolte fut retardée par une pluviométrie élevée, engendrant ainsi des conséquences

négatives sur la valeur nutritive du foin et sur la proportion de foin qui pouvait être incorporée dans la ration. Le foin produit fut analysé lors de la récolte (première analyse) mais aussi avant d'être intégré dans la ration alimentaire des vaches en expérimentation (deuxième analyse). Ces résultats d'analyses sont présentés au tableau 1. Les différences de DACA entre les résultats de la première et deuxième analyse sont probablement dues à l'échantillonnage combiné à l'évolution de la DACA en cours d'entreposage.

(Suite page 7)



(Production et ...suite)

Les foins témoin et chloré ont été intégrés dans leur ration respective. Les deux rations devaient, autant que possible, posséder des DACA semblables, abaissées à une valeur se situant entre 0 et 50 mÉq/kg de matière sèche (MS). Des sels anioniques devaient donc être ajoutés dans les deux rations, mais de façon moins importante dans celle à base de foin chloré. Ce dernier ajout n'a par contre pas été effectué de façon suffisante et uniforme chez tous les producteurs. Une différence dans la DACA moyenne des deux rations a été observée (80 vs 161 mÉq/kg MS, Tableau 2) et la DACA des deux rations était aussi supérieure à la valeur cible.

Il a été difficile d'abaisser la DACA de la ration à un niveau se situant entre 0 et 50 mÉq/kg MS, car les ingrédients nécessaires n'étaient pas disponibles ou étaient très

coûteux. Pour la plupart des entreprises, la proportion de foin dans la ration ne dépassait pas 40 %, alors que le taux idéal aurait dû être de 50 à 60 %, ce qui a également affecté la DACA finale de la ration.

Ces rations, servies au groupe « *témoin* » et au groupe « *chloré* » pendant environ 19 jours avant le vêlage, ont été comparées au moyen d'observations reliées à la santé et au comportement durant la période entourant le vêlage. Les vaches sélectionnées pour l'étude étaient multipares pour favoriser une plus grande susceptibilité à la fièvre vitulaire.

Mesure de l'efficacité du foin à faible DACA

De 0 à 7 jours avant le vêlage, et ce, pour chacune des vaches à l'étude, un échantillon d'urine a été prélevé. L'urine a été recueillie par la technique de stimulation vulvaire et son pH a été mesuré à l'aide de

papers indicateurs (colorimétrie). Le pH urinaire diminue avec une baisse de la DACA de la ration et il a été mesuré pour évaluer la réponse à une alimentation à faible DACA avant le vêlage. En général, le pH urinaire répond rapidement, soit deux à trois jours après le changement d'alimentation. Il s'agit d'un outil de mesure rapide et efficace qui permet d'ajuster la ration.

Chez certaines entreprises, le pH urinaire des vaches a diminué sous la valeur de 8, mais est demeuré tout de même au-dessus des attentes qui étaient de 6,5 à 7. Ceci est dû au fait que la DACA des rations est demeurée élevée. En moyenne, le pH urinaire avait tendance à être plus faible chez les vaches nourries de la ration à base de foin chloré (Tableau 2). Il est possible que l'intensité du changement dans le pH urinaire avec la DACA de la ration soit variable d'une vache à l'autre.

(Suite page 8)

Tableau 1. DACA du foin chloré et du foin témoin servis aux vaches des entreprises participantes (résultats des deux analyses).

Localisation de l'entreprise participante	DACA (mÉq/kg MS)			
	1 ^{re} analyse		2 ^e analyse	
	Foin chloré	Foin témoin	Foin chloré	Foin témoin
St-Chrysostôme	77	163	135	359
Ste-Cécile de Milton	207	295	135	227
Brigham	117	174	160	ND
Ste-Cécile de Milton	83	105	-7	293
Granby	153	398	136	378
Roxton Falls	123	224	136	238
St-Valérien	105	240	83	274
St-Léonard d'Aston	48	313	22	ND
Kingsey falls	81	283	50	ND
Wickham	87	160	ND	ND
Moyenne	108	236	94	253

Tableau 2. Synthèse des données recueillies chez les entreprises participantes.

Paramètre	Foin chloré	Foin témoin	P	Objectif	Appréciation de l'atteinte de l'objectif
DACA ration (mÉq/kg MS)	80	161	<0,001	0-50	☹️
pH urinaire	8,16	8,33	0,07	7,0	☹️
Fièvre du lait (%)	2,9	3,4	0,91	< 6,0%	😊
Production de lait (kg)	41,0	39,1	0,31	40	😊
Parité	3,37	2,89	0,17	>2,0	😊
Période d'alimentation (jours)	19,4	19,0	0,80	21	😊

P = probabilité : si < 0,05, les deux rations sont considérées significativement différentes.

L'incidence de la fièvre vitulaire observée chez les vaches recevant la ration à base de foin chloré (2,9%) ou à base de foin témoin (3,4%) a été réduite par rapport à la moyenne provinciale qui est d'environ 6 %.

Évaluation technico-économique

Dans ce projet, le coût de production du foin chloré a été évalué à 32,77 \$/t MS de plus que celui du foin témoin. Pour chacune des entreprises participantes, les coûts de la ration ont été évalués afin de déterminer s'il existe un avantage économique à produire et à intégrer un foin à faible DACA dans la ration alimentaire.

Ce projet n'a donc pas réussi à démontrer un avantage économique évident à utiliser le foin chloré pour diminuer la DACA de la ration (Tableau 3), et ce, en partie parce que la proportion de foin incluse dans la ration était relativement faible. Cependant, l'utilisation d'un foin chloré est une solution envisageable car elle permet de réduire l'utilisation des sels anioniques.

Quoi retenir?

L'élément le plus important qui ressort de ce projet est qu'il est essentiel de produire un foin de graminées à faible DACA de très bonne qualité afin d'en maximiser la quantité dans la ration de même que la prise alimentaire des vaches au cours des trois semaines qui précèdent le vêlage.

C'est le potassium (K) qui a le plus d'impacts sur la DACA finale du fourrage. Pour avoir une DACA faible, un foin doit avoir une concentration en K faible et une concentration élevée en Cl. Pour produire un tel foin, il faut cultiver de la fléole des prés sur une parcelle de terrain dont les niveaux de K dans le sol sont faibles, et appliquer un

fertilisant chloré à une dose d'environ 100 kg Cl/ha.

La DACA cible d'une ration pour prévenir la fièvre du lait se situe entre 0 et 50 mÉq/kg MS. La quantité de foin devrait représenter au minimum 50 % de la ration. Des sels anioniques, des aliments et des suppléments à faible DACA peuvent aussi contribuer à baisser la DACA de la ration.

La mesure du pH urinaire est une façon rapide et efficace pour évaluer la réponse à une alimentation à faible DACA. Le pH attendu est d'environ 7,0 lorsque la DACA de la ration est entre 0 et 50 mÉq/kg MS.

(Suite page 9)

Tableau 3. Coût des deux rations alimentaires.

	Coût (\$/jour) de la ration à base de	
	Foin chloré	Foin témoin
Moyenne	2,47	2,50
Minimum	1,50	1,51
Maximum	3,68	4,01

(Production et ...suite)

Pour l'instant, le commerce du foin au Québec n'est pas structuré pour mettre en marché un foin à faible DACA. Il serait souhaitable de mettre en valeur ce type de fourrage en utilisant l'appellation « foin de transition » ou « foin pré-vêlage » au lieu de « foin vache tarie ». De plus, il est important de mettre en valeur les bienfaits de ce foin qui est un ingrédient très intéressant pour la prévention de l'hypocalcémie et de la fièvre vitulaire au moment du vêlage. ♣

Sophie Lavallée est coordonnatrice du point de service Montérégie-Centre du Québec, Agrinova, St-Hyacinthe.

Ce projet a bénéficié des conseils d'un comité avisé formé de : Guy Allard, Doris Pellerin et Édith Charbonneau de l'Université Laval, Gaëtan Tremblay d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et Alain Fournier du MAPAQ.

CONCOURS DE PHOTOS DU CQPF

UN RAPPEL : Concours Édition 2007

Thème : La récolte des plantes fourragères

1) Le concours est ouvert aux membres en règle du CQPF seulement.

2) Les photographies doivent être en couleur et soumises par un membre du CQPF.

3) Vous pouvez soumettre un maximum de trois photographies numériques (format jpeg). Cependant, une seule des trois photographies soumises par une même personne pourra être déclarée gagnante et se voir mériter un prix.

4) Les photographies numériques doivent parvenir au secrétariat du CQPF avant le 30 janvier 2008 à l'adresse cqpf@yahoo.ca. Le CQPF fera faire l'impression papier pour le concours. L'exposition des photographies aura lieu lors de la prochaine assemblée annuelle du CQPF, le 19 février 2008. C'est à ce moment que la sélection sera faite et que les noms des personnes gagnantes seront divulgués.

5) Les prix seront attribués à la suite d'un vote populaire pris lors de l'assemblée annuelle du CQPF et tous les membres seront conviés.

6) Prix : Les trois personnes ayant reçu le plus de points pour une de leurs photographies recevront un prix (premier prix: 75 \$, deuxième prix: 50 \$ et troisième prix: 25 \$).

7) Un prix de participation, équivalent à une carte de membre du CQPF pour deux années (une valeur de 25\$), sera tiré parmi tous les participants, exception faite des trois personnes gagnantes.

8) Les photographies expédiées dans le cadre du concours deviennent la propriété du CQPF. À chaque utilisation, le crédit sera donné à la personne ayant soumis la photographie.

Bonne chance. ♣

Réal Michaud
Secrétaire du CQPF

Cotisation annuelle au CQPF

En assistant à la journée à foin du CQPF, le 12 septembre dernier, plusieurs d'entre vous êtes automatiquement devenus membres du CQPF pour l'année 2007, si bien entendu vous ne l'étiez pas déjà. À ce titre, vous avez déjà reçu l'Info-Fourrage numéro 2 pour l'année 2007 et recevez ce troisième et dernier numéro de l'Info-Fourrage pour l'année 2007.

Vous serez sollicités sous peu pour renouveler votre cotisation au CQPF pour l'année 2008. Je rappelle qu'en tant que membre du CQPF, vous recevez l'Info-Fourrage publié trois fois par année, vous pouvez assister, sans frais d'inscription, à la réunion annuelle suivie d'une demi-journée de présentations scientifiques et techniques qui se tient généralement en février et vous

bénéficiez de frais d'inscription réduits lors de la journée à foin.

Tel qu'indiqué en page 11, les frais de cotisation pour un membre individuel sont de 15\$ par année ou de 25\$ pour deux années incluant la TPS et la TVQ. ♣

Réal Michaud
Secrétaire du CQPF

Les mots et les maux des plantes fourragères

PAR LUC COUTURE

L'utilisation du mot juste fait souvent défaut dans la langue que nous parlons et écrivons, ce qui diminue d'autant le degré de précision d'un message. Souvent même, on s'abstient délibérément d'utiliser le mot exact pour hypothétiquement simplifier. En limitant ainsi le degré de raffinement de notre langue, on se confine plutôt facilement, sous l'influence de notre milieu, à un vocabulaire pauvre où les mots utilisés peuvent avoir même des sens contradictoires. Voici un exemple : « ensilage de foin ». Par définition, un *ensilage* est un fourrage conservé à l'état humide alors qu'un *foin* est un fourrage conservé à l'état sec. « Ensilage de foin » est donc une expression contradictoire qui reflète une impossibilité technique. La bonne expression serait plutôt *ensilage d'herbe*, à la fois toute simple et parfaitement compréhensible.

Dans le domaine des productions végétales et des plantes fourragères, il existe des expressions, souvent fautive, qu'on peut facilement remplacer par un mot unique. Le « contrôle des mauvaises herbes » est tout simplement le *désherbage*. « Prendre une coupe » devrait plutôt être remplacé par *faucher* ou *récolter* selon le contexte. L'« épandage des bouses » est remplacé correctement par *ébousage*. Un « hydrate de carbone » est un *glucide*. Un instrument « de travail du sol » est un instrument *aratoire*. Un « champ de luzerne » est une *luzernière*.

Il y a aussi des cas où un mot est utilisé dans le mauvais sens, dont voici quelques exemples. Ainsi on

confond souvent les verbes « semer » et « ensemercer ». La distinction est pourtant simple : on *sème* des graines (dans un champ) mais on *ensemence* un champ (avec des graines). La confusion existe également pour « appétence ». L'*appétence* est une caractéristique de l'animal et non d'un aliment ; c'est l'avidité manifestée par un animal pour un aliment particulier. Quant à l'aliment lui-même, il est *appétable*, et non « appétent », lorsqu'il stimule l'*appétence* chez un animal.

Les éditeurs scientifiques de « **Les plantes fourragères** », volume publié en 2005 par le CRAAQ, ont compilé un glossaire de termes et expressions utilisés dans la rédaction du livre. On y retrouve une foule de termes très pertinents au domaine des plantes fourragères, de l'agronomie et de la botanique. On y apprend, par exemple, la distinction entre *valeur alimentaire* et *valeur nutritive*, entre *pérenne*, *pluriannuelle* et *vivace*, entre *fumier* et *fumure*, etc. Chaque terme est décrit succinctement et est accompagné de son équivalent anglais. Ce document est donc très pratique pour quiconque s'intéresse aux productions végétales.

Dans le même style de présentation, un autre glossaire très pratique a été mis au point dans le livre « **Maladies des grandes cultures au Canada** », ouvrage paru en 2004 à la Société canadienne de phytopathologie (SCP). Ce glossaire contient plusieurs termes du domaine de la pathologie végétale, notamment des plantes fourragères, mais aussi une foule d'autres termes connexes

de l'agronomie et de la botanique. La SCP vient de rendre gratuitement disponible ce glossaire sur son site Web (<http://cps-scp.ca/publications.htm>). À vous d'en profiter.

En matière de correction du langage, le bon exemple doit venir d'en haut : les professeurs, les chercheurs, les agronomes, les journalistes agricoles et tous les autres professionnels. Je les exhorte et encourage tous à s'y appliquer ; ils en ont le devoir moral. C'est avec l'engagement de ceux-ci que nous pouvons espérer voir relever la qualité de la langue employée à tous les niveaux dans le milieu agricole. ●

Luc Couture, agr., est chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada à Québec.

Références:

Bailey, K.L., L. Couture, B.D. Gossen, R.K. Gugel & R.A.A. Morrall (édit.). 2004. *Maladies des grandes cultures au Canada, 1^{re} édition. Société canadienne de phytopathologie. 318 pages.* [distribué par le CRAAQ <http://www.craaq.qc.ca>].

Bélanger, G., L. Couture & G. Tremblay (édit.). 2005. *Les plantes fourragères. Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), Québec. 209 pages.* [distribué par le CRAAQ <http://www.craaq.qc.ca>].

La recherche en bref

Lisiers de porc, une alternative aux fertilisants minéraux

La valorisation des lisiers de porc sur les terres agricoles représente un défi important mais également une opportunité intéressante. D'autant plus que plusieurs méthodes de traitement de lisier rendent plus faciles l'utilisation de ces lisiers dans le respect de la réglementation environnementale. Une étude récente réalisée au Québec a démontré que les lisiers de porc, traités ou non, offraient une alternative intéressante aux engrais minéraux pour la production de graminées fourragères. Les rendements obtenus avec les lisiers étaient au moins 90% de ceux obtenus avec un engrais minéral. De plus, les auteurs ont conclu que l'enlèvement de la fraction solide des lisiers par des moyens mécaniques, chimiques et biologiques permet de diminuer les pertes ammoniacales d'environ 25% suite à l'épandage au champ. ❁

Source : Chantigny et coll. 2007. *Journal of Environmental Quality* 36 : 1864-1872.

Peut-on réussir un ensilage de soya fourrager?

Le soya, cultivé comme plante fourragère, est une option dans certaines régions du Québec lorsqu'il y a une pénurie de fourrages. La conservation du soya fourrager sous forme de foin n'est pas recommandée. On en connaît relativement peu quant à sa conservation sous forme d'ensilage. Une étude réalisée à l'université McGill a démontré que le soya fourrager se conserve bien sous forme d'ensilage même si la fermentation et la diminution du pH sont lentes. Dans cette étude, deux cultivars de soya ont été récoltés au stade R6 (grossissement des grains), le stade recommandé de récolte au Québec. Les auteurs ont également conclu que le cultivar Kodiak avait une meilleure valeur nutritive pour les ruminants que le cultivar Mammouth. ❁

Source : Mustafa et coll. 2007. *Canadian Journal of Animal Science* 87 : 623-629.

Gilles Bélanger, chercheur,
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Québec.

Info-Fourrage

est publié trois fois par année par le Conseil Québécois des Plantes Fourragères, un organisme dont les buts sont de promouvoir et de représenter les plantes fourragères au Québec. Le CQPF vise à ce que les plantes fourragères deviennent un facteur déterminant et une force de développement régional.

**Conseil Québécois des
Plantes Fourragères**
2560, boul. Hochelaga
Québec (Québec)
G1V 2J3

Rédaction

Gilles Bélanger et Réal Michaud
Tel: (418) 657-7980
FAX: (418) 648-2402
E-Mail: belangergf@agr.gc.ca
michaudr@agr.gc.ca

Devenez membre du Conseil Québécois des Plantes Fourragères et recevez Info-Fourrage publié trois fois par année.

Membre individuel: 15\$ par année ou 25\$ pour deux années incluant TPS et TVQ

Membre corporatif: 250\$ par année plus TPS et TVQ

Nom _____

Compagnie / organisation _____

Adresse _____ Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Occupation _____

Faire le paiement à l'ordre de :

Conseil Québécois des Plantes Fourragères,

Faire parvenir à : **Centre de recherches, 2560, boul. Hochelaga, Québec, Qué, G1V 2J3**

Vous pouvez communiquer avec le CQPF par courrier électronique : **cqpf@yahoo.ca**

Foin de commerce : de la production au marché

Le CQPF, supporté par le MAPAQ, a fait développer un Guide d'accompagnement sur la production de foin de commerce lequel sert de base pour une formation offerte par l'ITA de St-Hyacinthe. Deux types de formation sont offerts: 1) une session de 3 jours pour les producteurs agricoles et 2) une session d'une journée pour les intervenants c'est-à-dire les technologues et agronomes du milieu agricole désirant appuyer les producteurs.

Intervenants

Une session pour les intervenants intitulée « Foin de commerce: de la production au marché » se donnera à Québec le 30 janvier 2008 et une autre est prévue pour Victoriaville le 12 mars (voir encadré). La formation pour les intervenants est particulièrement orientée vers les coûts de production et les éléments de décision pour un producteur qui choisit la production de foin de commerce.

Producteurs

Les dates et lieux pour les sessions de formation offertes aux producteurs sont présentés ici. La description de ce cours est disponible en consultant les pages de la formation continue sur www.ita.qc.ca.

Région de Portneuf (31 janvier, 1 et 7 février 2008)

Info: ITA, Campus de St-Hyacinthe

La Pocatière (12, 13 et 19 février 2008) et **Rivière-du-Loup** (14, 15 et 20 février 2008)

Info: Mme Lorraine Bernier
(800) 383-6272, poste 1

Outaouais (Région de Gatineau)
(4 et 5 mars 2008)

Info: Mme Nathalie Matte
(819) 527-5511 poste 461

Victoriaville

(13, 14 et 20 mars 2008)

Info: Mme Guylaine Martin
(819) 758-6401, poste 2702

Réal Michaud

Secrétaire du CQPF

Session de formation offerte aux intervenants

Lieu	Dates	Information
Québec	30 janvier 2008 (groupe 10379)	ITA, Campus de St-Hyacinthe 450 778-6504 ou 1 888 353-8482, poste 6201
Victoriaville	12 mars 2008 (groupe 10380)	formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca www.ita.qc.ca

MEMBRES CORPORATIFS DU CQPF - 2007

Agribands Purina Canada Inc.
AgriNova
Bayer CropScience
Groupe Dynaco - coopérative agroalimentaire
International Stock Food Ltée
Kverneland Group North America Inc.
La Coop Fédérée
La Coop Purdel
La Terre de Chez Nous
Le Producteur de lait québécois
Les Producteurs de pierre à chaux naturelle du Québec
Luzernes Belcan Lac St-Jean
MAPAQ
MapleSeed Inc.

Monsanto Canada Inc.
Pickseed Canada Inc.
Pioneer Hi-Bred Ltée
Semences Belcan
Semences Maska Inc.
Semences Pride
Semican Inc.
Shur Gain
SynAgri
Syngenta Semences Canada Inc.
Valacta
William Houde Inc.

Merci de votre support au CQPF et aux plantes fourragères